COMPTABILITÉ - FISCALITÉ

Comptes annuels des fonds de capital investissement : établir, valoriser et contrôler

Les comptes d'un fonds de capital investissement ne se lisent pas comme ceux d'une société d'exploitation. Appels de fonds échelonnés, participations non cotées valorisées sur hypothèses et frais partagés entre la société de gestion et les porteurs rendent la clôture exigeante en documentation. Cette journée traite le référentiel applicable, la valorisation du portefeuille et l'établissement des états financiers du fonds. À la différence d'une approche fiscale des véhicules de capital risque, les sept heures portent sur la production comptable et sur la préparation des travaux de contrôle.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 130 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Comptables de sociétés de gestion, responsables du middle office, commissaires aux comptes, auditeurs et responsables administratifs de fonds d'investissement.

PRÉREQUIS
Maîtriser les techniques comptables générales et connaître le fonctionnement des fonds d'investissement.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier le référentiel comptable applicable aux véhicules de capital investissement
- Structurer les états financiers d'un fonds et les rapprocher de son règlement
- Valoriser des participations non cotées et documenter les hypothèses retenues
- Comptabiliser les appels de fonds et les distributions aux porteurs
- Préparer les travaux du commissaire aux comptes sur la clôture du fonds

03 Programme détaillé

M1 Cadre comptable des fonds

- Poser le référentiel applicable
- Règles comptables applicables aux organismes de placement collectif
- Rôle respectif de la société de gestion et du dépositaire
- Structure des états financiers d'un fonds
- Articulation avec le règlement du fonds et les engagements des porteurs
- À retenir : Les comptes d'un fonds se lisent au regard de son règlement et du calendrier d'appel des engagements.

M2 Valorisation du portefeuille

- Justifier la valeur des participations
- Méthodes de valorisation des titres non cotés
- Documentation et traçabilité des hypothèses retenues
- Traitement des titres cotés et des instruments de dette
- Suivi des engagements hors bilan
- Cas pratique : Valorisation d'une participation non cotée et rédaction de la note justifiant les hypothèses retenues.

M3 Établissement et contrôle des comptes

- Boucler l'exercice du fonds
- Calcul de la valeur liquidative et rapprochement avec la comptabilité
- Traitement des appels de fonds et des distributions aux porteurs
- Répartition des frais de gestion et du carried interest
- Préparation des travaux du commissaire aux comptes
- Atelier : Établissement du jeu complet des états financiers d'un fonds sur un exercice avec appels de fonds et distributions.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 130 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr